



**ACADÉMIE  
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Délégation académique aux relations européennes  
et internationales et à la coopération**

**Inspection d'académie –  
Inspection pédagogique régionale**

Affaire suivie par :

Orléans, le 1<sup>er</sup> décembre 2021

Nicolas MONTLIVET, DAREIC

Tél : 02 38 79 46 76

Mél : [dareic-secretariat@ac-orleans-tours.fr](mailto:dareic-secretariat@ac-orleans-tours.fr)

La rectrice

Chancelière des universités

Elsa DELCUZOUL, IA-IPR de LVE, spécialité anglais

Mél : [elsa.delcuzoul@ac-orleans-tours.fr](mailto:elsa.delcuzoul@ac-orleans-tours.fr)

à

21, rue Saint Etienne  
45043 Orléans Cedex 1

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement  
Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles  
s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'académie,  
directeurs académiques des services de l'éducation nationale

**Objet :** Programme ministériel d'assistants de langues vivantes - Appel à projet 2022-2023

**Référence :** Circulaire n°2016-080 du 17-5-2016 parue au B.O. n°20 du 19 mai 2016 – Circulaire n°2008-172 du 17-12-2008 parue au B.O n°1 du 1<sup>er</sup> janvier 2009

Comme chaque année, les établissements scolaires peuvent demander la présence d'un ou plusieurs assistants de langues vivantes étrangères.

Afin de renforcer la couverture des assistants sur tout le territoire, nous invitons les établissements qui ne souhaitent pas accueillir un assistant à temps complet à proposer une demande concertée. Chaque établissement fait remonter ses besoins en indiquant avec quelle structure il propose de partager l'assistant et comment il facilite le déplacement d'une structure à l'autre.

Les cahiers des charges sont disponibles sur le PIA à la rubrique «Mon métier mes ressources professionnelles»/«Relations internationales et mobilité» :

[https://pia.ac-orleans-](https://pia.ac-orleans-tours.fr/protege/mon_metier_mes_ressources_professionnelles/rerelations_internationales_et_mobilite/assistants_de_langues_vivantes_etrangeres/)

[tours.fr/protege/mon\\_metier\\_mes\\_ressources\\_professionnelles/rerelations\\_internationales\\_et\\_mobilite/assistants\\_de\\_langues\\_vivantes\\_etrangeres/](https://pia.ac-orleans-tours.fr/protege/mon_metier_mes_ressources_professionnelles/rerelations_internationales_et_mobilite/assistants_de_langues_vivantes_etrangeres/)

Ils devront être retournés avant le **vendredi 21 janvier 2022** :

- pour le 1<sup>er</sup> degré, aux DSDEN;
- pour le 2<sup>nd</sup> degré, à la DAREIC **exclusivement par la voie numérique** à : [cahierdeschargesassistants@ac-orleans-tours.fr](mailto:cahierdeschargesassistants@ac-orleans-tours.fr).

Katia Béguin